



**Procès-verbal de la réunion du quartier du Centre
Le 23 février 2016**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre empêché
Josiane Fransen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Yolande Deleuze, Echevine
Robert Lefebvre, Echevin délégué pour le Bourgmestre empêché
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Véronique Gontier, agent communal
François Jacquemin, police locale
Yvon Lichtfus, conseiller en mobilité,

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance par l'exposé de l'ordre du jour :

1. Atenor - anciennes papeteries – Grand Etang
2. Poste
3. Piscine communale
4. PCA Soyer
5. Potagers collectifs
6. Travaux : éclairage public et trottoirs
7. Agenda
8. Questions.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens (onglet « Vie pratique » - « Comité de quartier »).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. Atenor, site des anciennes papeteries

La société Swift a quitté les bâtiments de la rue F. Dubois et a vendu le site, depuis janvier 2015.

La société va concentrer ses activités sur les sites *Adèle* et *Solvay*. Les entrepôts vides représentent environ 20.000 m². Au plan de secteur, ce site est en zone industrielle, avec un périmètre Natura 2000. Il y a un projet de réaffectation de la zone en une affectation mixte, principalement **logements** et **services**. Logements : projet de construire +/- 200 appartements. Services : projet de construire notamment une salle culturelle polyvalente, accessible également aux associations.

Le site a été vendu à la société Atenor. Atenor est aussi le propriétaire de l'Office Park Nysdam.

Le Collège Communal pense qu'il est important de créer de l'habitat de type différent, c-à-d :

- Qui permet de devenir plus vite propriétaire
- Un logement moins cher.

Pour l'instant, le projet est en cours dans le cadre d'une procédure de PCAR, plan communal d'aménagement révisionnel (révision du plan de secteur, situation complexe de par l'affectation du site en zone industrielle).

Atenor a présenté au Collège et à la population un projet, dans le cadre d'une réunion de consultation publique préalable à l'étude d'incidence sur l'environnement. Propositions :

- Remettre à ciel ouvert l'Argentine
- Créer un éco quartier
- Laisser intact la zone Natura 2000
- Développer des petites unités d'habitation dans un parc.

Le cadre l'ensemble du projet sera défini par la Commune. La population sera informée et consultée. Le bâtiment à rue ne sera pas modifié, il gardera ses caractéristiques.

Le projet comprend également le garage Seval.

Ce dossier est administrativement complexe et avancera lentement.

Grand Etang

Le site du Grand Etang fait partie de la vente de la société Swift. Il n'est pas exclu qu'un jour le site soit cédé à la Commune. Dans ce cas, la Commune attend que le site soit remis en état, l'étang ayant subi d'importantes pollutions. L'envasement y est conséquent.

10 ha classés Natura 2000, constat > une pollution par des déversements (en période de pluie) du réseau d'égouttage de La Hulpe et Overijse, via le thalweg du Chemin Long.

A ce jour, des recherches ont été réalisées en partenariat par la Commune, le CRA et l'IBW en vue d'une SOLUTION.

Phase1. dérivation des écoulements de crue vers les eaux courantes de la rivière Argentine pour stopper la source de pollution.

Phase 2. envisager les pistes de dépollution au vue de la situation stabilisée.

Entre-temps, les partenaires cherchent les possibilités de subsidiation.

2. La Poste

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Projet d'achat du bâtiment par la Commune. La poste resterait devant.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location)
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment la Province du Brabant Wallon.

3. Piscine communale

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, 130 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord verbal) et subsides régionaux, recherches et contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Timing : démarrage en 2017.

4. PCA Soyer

Le périmètre est le suivant :

- Avenue R. Soyer
- Rue de la Procession
- Rue de la Mazerine
- Rue de la Grotte
- Rue de Genval
- Assiettes des voiries et carrefours Marie Pouli et Rue du Cerf.

La procédure est en cours depuis 2011.

L'avis de la population sera sollicité dans un avenir proche.

L'avenue R. Soyer est sous la pression de constructions, le but du plan communal d'aménagement n'est pas de lancer les constructions mais de fixer des règles pour l'ensemble de la zone concernée.

Ces règles visent à peaufiner le développement de la zone d'habitat. En ce qui, concerne les inondations, la Province a réalisé au cours de ces dernières années des travaux pour améliorer la situation, par ailleurs la Commune limitera les projets sur la zone.

Question : Quid de la servitude de passage près de la source St Nicolas pour rejoindre l'avenue R. Soyer ? Dans le cadre du PCA, il sera possible de poursuivre du sentier venant de la rue de la Mazerine vers l'avenue R. Soyer.

5. Potagers collectifs

Des projets de potagers collectifs encadrés par le plan de cohésion social et le service cadre de vie ont vu le jour dans différents quartiers de La Hulpe :

- Champs des Mottes

- Croix de Bourgogne
- Bois des Dames.

Cette année, 5 nouveaux projets se développent :

- Ecole horticole
- Jardin Toots
- Quick
- Rue Bary
- Rue Rouge Cloître.

La jeune génération participe également, deux classes de l'école communale Les Colibris développent un projet de jardin au carré, près de la maison communale et près du Quick, rue de Genval.

Il s'agit de projets de quartiers, dynamiques, de lieux de jardinage, de rencontres, d'échanges de bonnes pratiques et de convivialité.

Les participants signent une charte en guise de convention ente la Commune et l'occupant de la parcelle à jardiner.

6. Travaux dans la Commune en 2016

Plan Lumière : Il reste 1 quartier (Rouge Cloître, Avenue de la Reine) à aménager et la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public sera fait sur l'ensemble du territoire.

Gain : 40 % des consommations.

Economies allant de 40 à 50.000 €/an

Travaux financés par des subsides de la région wallonne et l'obligation de service public d'Ores.

Trottoirs rue de l'Argentine : 2016.

Asphaltage de l'Avenue Adèle : printemps 2016.

Egouttage Tienne St Roch : fini pour 2016.

7. Agenda des activités à La Hulpe

14 mai 2016 : journée Cœurs d'Artistes

24 et 25 juin 2016 : Eté au Village

9-10-11 septembre 2016 : Toots Festival.

8. Vos questions

Le résumé des questions posées au préalable par les habitants sont reprises par thème dans la présentation power point, des réponses ont été formulées au fil de la présentation et des interventions en salle (voir dans le procès-verbal).

MOBILITE

Problème de stationnement Rue Argentine, imposer aux propriétaires de se garer devant leur garage ? Pas possible, chacun est libre de se stationner sur la voie publique, aux endroits autorisés.

Réduire la vitesse à la Rue de l'Etang ? Prévoir des aménagements ? Casse vitesse, à l'étude + rappel de la vitesse par marquage au sol.

Zone 30 rue du Cerf pas respectée, est-il possible de peindre zone 30 au sol ? A prévoir.

Limiter le passage des camions +5T rue du Cerf et contrôle de police ? Déjà fait,

Rue de la Procession, danger pour les piétons car trottoir et rue au même niveau, & trottoirs trop étroits pour poussettes et personnes à mobilité réduite. C'est le principe des nouveaux aménagements (résidentiel), pas possible de changer, le choix a été fait.

Fin de la rue du Cerf, emplacement de parking mal défini et stationnement sur le trottoir, que faire ? Transmis à la police pour contrôle.

Bacs rue de l'Argentine entourent les arbres jusqu'aux façades, c'est une entrave pour les piétons, qu'est-il possible d'améliorer ? Rien, c'est la condition des aménagements, zone 20, résidentielle.

Prévoir un ralentisseur rue de l'Argentine ? À examiner.

Carrefour Bary/Solvay, prolongement et jonction cyclables, les travaux débutent au mois de mai 2016.

Prévoir un passage pour piéton vers Ave Adèle prolongée ? À examiner.

Piste cyclable Ave Adèle, bordure pas biseautée, à réfléchir, piste cyclable Ave Herlin pas assez large, aussi à réfléchir pour améliorer.

Mise à jour des données GPS ? Automatique car les règlements communaux sont transférés à la tutelle (région wallonne) pour approbation et la RW intègre les données.

Est-il possible de créer une zone 30 à la Rue F. Lelièvre ? pas envisagé.

Passage piétons près de la Maison Communale ? Impossible pas réglementaire, pas de plateau.

Ave Soyer, piste cyclable, possibilité de placer un marquage au sol + bordures trop hautes >> améliorations à programmer.

Les riverains remercient le Collège communal pour le placement de bollards à la Place Albert 1er, demande de prolonger plus bas encore, en réflexion.

Kiss & ride à l'académie de Musique ? Projet d'un parking 14 places sur le terrain de basket, kiss & ride prévu au printemps 2016, accord reçu de la province.

Trafic aux heures de pointe et vitesse excessive, à proximité du centre, de la Place, notamment rue Mazerine ... Robert et Yvon réfléchissent et présenteront une solution.

Pour désengorger le trafic dans le centre, des comptages et études ont été réalisés en vue d'une solution. Le contournement du centre du village a visé à déplacer le trafic au maximum sur les voiries régionales, Mr Dister transmet les données au riverain demandeur (Ave Adèle/Herlin) et propose de refaire un comptage rapidement.

Piste cyclable à la rue de Gaulle ? Pas de place.

Pourquoi pas de passage pour vélos sous la gare ? Ce n'est pas la destination initiale du passage.

Parking provisoire à l'arrière de la gare, chemin Long ? Va rester provisoire, un merlon sera placé.

MOBILIER URBAIN

Ajouter 3 bancs près de la fontaine près de l'église ? Planifié.

Remettre une poubelle à l'Avenue R. Soyer ? Planifié.

Placer une signalétique propreté dans certains parterres ? Opération de grand nettoyage de printemps en mai 2016.

ESPACES VERTS

Garnir les fosses de plantations sur la Place Albert 1er ? Un paillage naturel sera privilégié.

Entretien des ronds-points, fleurissement ? Planifié.

TRAVAUX

Trous en voirie à réparer devant le 17 rue du Cerf + rond-point + Avenue R. Soyer, fait.

Statuts de la canalisation à l'arrière des maisons de la rue du Cerf (IECBW) ? Quid de l'état des lieux des raccordements à l'égout ? Voir Madame Gillent, du service des travaux.

Rejets d'égout dans l'Argentine des riverains de la Place C. Lemonnier, solution ? Voir Monsieur Delfosse pour étude à faire > service des travaux.

Raccordement à l'égout Rue du Cerf ? Où se raccorder ? Prime pour citerne à eau ? Pas d'égout, pas de prime pour citerne à eau, mais prime communale pour le placement d'un système d'épuration autonome.

TRAVAUX / COMMERCES

Crapauducs à l'Avenue Adèle ? Voir Madame Gillent du service des travaux.

Projet de la gare à l'abandon ? En cours, aménagements verts prévus pour 2016.

Ruelle entre le 75/73 Rue des Combattants : à qui incombe l'entretien ? Éclairage ? Entretien de l'arrière des maisons ? A vérifier le statut et rencontrer les propriétaires.

Entretien du point d'eau près de l'église ? Fait.

Projets pour le développement des petits commerces de proximité ? Nouveau projet communal de SMART Village, dont un axe relatif au commerce local, plus d'informations sous peu dans le bulletin communal.

ENVIRONNEMENT / URBANISME

Entretien de l'étang de la rue du Cerf en partenariat avec les PCDN de LH et Rixensart . CRA ?
L'étang appartient à la Commune de Rixensart.

Participation d'associations environnementales dans le Comité de gestion de la réserve du Bois des Dames ? Comité composé d'acteurs publics : communal, régional (DNF) et provincial.

Avis du Collège sur le projet de construction à l'Avenue des Rossignols ? Prématuré.

Famille zéro déchet, favoriser cette démarche. L'éco-conseillère reprend contact pour la suite.

La Hulpe, commune de transition ? Oui, Smart Village apportera de nouveaux projets et développement de projets actuels en ce sens.

DIVERS

? mur de soutien de la maison (rouge) Rue P. Broodcoorens : examiné.

Projet de logements au CPAR ? Le laboratoire va déménager à Wavre, les bâtiments seront transformés en logements. Les espaces verts demeurent.

Quid du projet Fond du Graive ? Discussion en cours, pas de projet introduit.

Bâtiment Saveur des Indes à l'abandon ? Projet en cours.

Appel à projet quartiers nouveaux, La Hulpe participe ? Non pas de projets.

Répressions des incivilités ? Engagement d'un agent constatateur ½ temps supplémentaire pour les incivilités, et les infractions à l'arrêt / stationnement et la zone bleue.

Rénovation du bâtiment de l'école horticole ? Prévu par le Province (châssis et salle de gym).

Cartes publicitaires sur les pare brises des véhicules, que faire ? Pas de contrôle possible.

Réfugiés, à La Hulpe ? La CPAS a un projet de maison d'accueil, des familles accueillent à titre privés des réfugiés.

Décrocher les décors de Noël sur la façade de la maison communale ? ok.

Réduire la hauteur de la bordure Rue P. Broodcoorens vers Rue van Malderen ? Pas possible, obligatoire pour la zone 30.

Est-il possible d'obtenir le résumé de EIE d'Atenor relative au site des anciennes papeteries ?
L'EIE n'a pas encore été réalisée, le résumé des remarques faites lors de la consultation préalable à l'EIE sera demandé au service urbanisme et mise à disposition.

Monsieur le Bourgmestre clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister, le Bourgmestre empêché.

